ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(98)/ST/17

18 mai 1998

DU COMMERCE

(98-2057)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session Genève, 18 et.o Original: anglais

Ces pays font malheureusement partie d'une catégorie spéciale: celle des pays en développement les plus faibles. Il nous appartient donc à tous de prendre des dispositions spéciales pour remédier à leur difficile situation.

Au minimum, l'Afrique demande à l'OMC de mettre intégralement en oeuvre le Programme intégré à l'intention de pays les moins avancés adopté lors de la Réunion

Pendant des dizaines d'années, le GATT a traité les pays en développement comme les membres de seconde classe d'un club privé de riches. De ce fait, le système commercial multilatéral fondé sur le GATT n'a pas pu remédier aux difficultés auxquelles faisaient face les pays en développement, et, à bien des égards, les a aggravées. L'Organisation mondiale du commerce devrait s'engager et se consacrer à élaborer une approche et un processus multilatéral intégrés qui permettent de lutter efficacement contre la marginalisation des pays en développement et les menaces que cette situation fait planer sur la bonne santé du système commercial multilatéral.